

Commission permanente du 21 mars 2024

Réunis ce jeudi 21 mars en commission permanente, les élus du conseil départemental ont attribué des subventions sur des sujets relatifs aux solidarités, à l'environnement, transition écologique et aménagement du territoire, au tourisme ainsi qu'aux politiques sportive et culturelle.

Solidarités

Trente-neuf subventions, d'un montant total de 110 773 €, sont attribuées à des propriétaires occupants très modestes au titre de l'aide aux travaux de rénovation énergétique.

Dix-sept subventions, d'un montant total de 27 939 €, sont attribuées à 17 propriétaires occupants ou locataires du parc privé dans le cadre des aides à l'adaptation de logements pour personnes âgées ou en situation de handicap.

Environnement, transition écologique et aménagement du territoire

Le département signe le contrat territorial de la Cisse et de ses affluents avec l'[agence de l'eau Loire-Bretagne \(AELB\)](#) et la [région Centre-Val de Loire](#). Porté par le [syndicat mixte du bassin de la Cisse](#) – d'une superficie de plus de 800 km² s'étendant sur les départements d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher – ce contrat de six ans vise à améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques au travers d'actions concrètes de préservation des milieux aquatiques ainsi que des mesures pour aider à la lutte contre les pollutions diffuses. Le département s'engage à prendre en charge 211 628 € – soit 10,4 % du montant total – du coût des études, des travaux et de l'animation estimé à 2 034 626 € pour la période 2024-2026.

Le conseil départemental et l'[Office National des Forêts](#) renouvellent, jusqu'en 2026, le partenariat établi en 2021 qui vise à améliorer les équipements des aires d'accueil et des itinéraires de randonnée en forêts domaniales de Loir-et-Cher (rénovation d'abris, remplacement de mobilier, installation de nouveaux équipements et inscription de voies forestières aux dispositifs départementaux). Élargissant les actions à la protection environnementale et aux espèces menacées – en termes d'entretien des accotements de routes départementales – le nouveau programme prévoit des investissements ciblés sur des massifs fréquentés et accorde une subvention de 20 000 € en 2024 pour l'aménagement des aires d'accueil en forêts domaniales ainsi que l'actualisation des itinéraires de randonnée inscrits aux plans départementaux en faveur des sports de nature.

Une aide de 25 000 €, complémentaire à celle précédemment accordée de 24 000 €, est attribuée à la commune de Monthou-sur-Bièvre au titre de la [dotation départementale de solidarité rurale \(DDSR\)](#) dans le cadre de la transformation des locaux de l'ancien bar-restaurant-épicerie en nouveau commerce.

Tourisme

Une subvention de 25 000 € est attribuée à l'[Agence de Développement Touristique \(ADT\)](#) en soutien à la campagne de communication 2024 de la [marque Sologne](#).

Une subvention de 30 000 € est attribuée au [Comité Régional du Tourisme \(CRT\) Centre-Val de Loire](#) pour contribuer au soutien du comité d'itinéraire de [la Loire à vélo](#) pour la période 2023-2025.

Une subvention de 4 500 € est attribuée au [syndicat mixte du pays dunois](#), pour favoriser la mise en œuvre du plan d'actions du comité d'itinéraire de [la Vallée du Loir à vélo](#) dans le cadre de sa stratégie 2023-2026.

Politique sportive

Vingt-six subventions, d'un montant total de 47 725 €, sont attribuées à diverses associations dont :

- 12 000 € au [Comité paralympique et sportif français](#) pour l'aide au programme « club inclusif » ;
- 5 000 € à l'[Union sportive Vendôme Boxe](#) pour l'organisation de la remise en jeu du titre de championne du Monde de boxe IBO entre Marie Connan et Ayelen Micaela Alexjandro Granadino (Argentine) le 27 avril 2024 à Vendôme ;
- 5 000 € à l'Union nationale du Sport Scolaire de Loir-et-Cher (UNSS 41) pour des actions spécifiques dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 à destination des collégiens (2 500 €) et pour l'organisation sur championnat de France UNSS de tennis de table du 13 au 15 mai 2024 à Blois (2 500 €).

Une subvention de 30 000 € est répartie entre 23 athlètes de haut niveau au titre du soutien que le département apporte depuis 2019 aux sportifs à fort potentiel de la *Team 41*.

Deux subventions d'un montant total de 3 969 € sont attribuées à la commune de Maves pour la réhabilitation des vestiaires et l'installation d'un éclairage *led* au stade de football.

Politique culturelle

Deux subventions d'un montant total de 111 805 € sont attribuées au titre de l'entretien du patrimoine architectural pour les secondes tranches des chantiers de restauration des églises Saint-Jean-Baptiste de Villebout (10 787 €) et Saint-Martin de Marcilly-en-Gault (101 018 €).

Trois subventions d'un montant total de 20 000 € sont attribuées au titre du [Schéma Départemental des Enseignements et des Pratiques Artistiques \(SDEPA\)](#) dont 16 500 € à la commune de Couëtron-au-Perche (Saint-Agil) pour des travaux de réhabilitation des bâtiments de l'ancienne école, lieu de fabrique artistique et culturelle.

Trente-quatre subventions, d'un montant total de 145 440 €, sont attribuées au titre de l'aide au festival dont

- 20 000 € à l'association *Jazzin'* (Cheverny) pour la 14^e édition du [Festival Jazzin'Cheverny](#) les 30-31 mai et 1er juin 2024 à Cheverny ;
- 17 235 € à l'association *Académie Lyrique* (Vendôme) pour le Festival de l'Académie Lyrique du 1^{er} au 21 juillet à Vendôme ;
- 15 000 € au [Domaine National de Chambord](#) pour la [13e édition du festival de musique de Chambord](#) du 6 au 20 juillet 2024 ;
- 11 500 € à l'association *Les Rencontres musicales de Chaon* pour la 11^e édition du festival Les Rencontres Musicales de Chaon du 28 au 30 juin 2024 à Chaon.

Une subvention de 7 000 € est attribuée à l'[Association Pierre de Ronsard](#) (Vallée-de-Ronsard) au titre de la valorisation du patrimoine pour la programmation culturelle et des actions de médiation au Manoir de la Possonnière en 2024 dans le cadre de « l'année Ronsard ».

